



Compte Rendu de la séance Officielle du Comité Syndical du SISTO du Mercredi 23 juin 2021 à 20H30

L'An Deux Mil Vingt-et-un, le Vingt-Trois Juin à Vingt Heures Trente.

Les membres du Comité Syndical Intercommunal du Segréen pour le traitement des ordures de la Région de SEGRE se sont réunis à la salle du Jardin Public, Groupe Milon 4 rue de la Roirie à SEGRE sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le 17 Juin 2021 par Monsieur BROSSIER Daniel et sous sa présidence.

Délégués Titulaires

COMMUNES	COMMUNES DELEGUEES	NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Absents
ANGRIE		DAVAL	Marcel		X	
CHAMBELLAY		DELANEAU	Eugénie			X
CHAZE SUR ARGOS		SIMON	Laetitia		X	
CHENILLE - CHAMPTEUSSÉ	CHAMPTEUSSE/BACONNE	CRONIER	Patrick	X		
ERDRE EN ANJOU		ROINARD	Laurent	X		
		JOUBERT	Sébastien	X		
GREZ NEUVILLE		LEHON	Frédérique	X		
LA JAILLE YVON		CHEVROLLIER	Pascal			X
LE LION D'ANGERS		MADIOT	Séverine		X	
		GEORGET	David	X		
LOIRE		DE MACEDO	Albin		X	
MONTREUIL-SUR-MAINE		REILLON	Régis		X	
SCEAUX D'ANJOU		ARGAND	Benoit	X		
SEGRE EN ANJOU BLEU	AVIRE	ROBERT	Gaëlle			X
	LE BOURG D IRE	BOULTOUREAU	Hubert	X		
	LA CHAPELLE SUR OUDON	GRANIER	Jean-Claude	X		
	LA FERRIERE DE FLEE	CHAUVEAU	Olivier		X	
	L'HOTELLERIE DE FLEE	ROCHEPEAU	Pierre	X		
	LOUVAINES	PELLUAU	Dominique		X	
	MARANS	THIERRY	Irène	X		
	NOYANT LA GRAVOYERE	BROSSIER	Daniel	X		
	NYOISEAU	ROISNET	Valérie		X	
	SAINTE GEMMES D ANDIGNE	MARSAIS	Thérèse			X
	SAINT MARTIN DU BOIS	VIGNAIS	Magali	X		
	SAINT SAUVEUR DE FLEE	BOURDAIS	Marie-Paule	X		
THORIGNÉ D'ANJOU		CHEMINEAU	Yannick		X	

Délégués Suppléants

COMMUNES	COMMUNES DELEGUEES	NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Absents
THORIGNE D'ANJOU		MICHEL	Antoine		X	
MONTREUIL-SUR-MAINE		MAZELLA	Audrey		X	
SEGRE EN ANJOU BLEU	AVIRE	GASTINEAU	Christophe	X		
ANGRIE		BEILLEAU	Gilles		X	

M. Albin DE MACEDO donne pouvoir à M. BROSSIER Daniel.

M. Pierre ROCHEPEAU est arrivé au point n°3.

Mme BOURDAIS Marie-Paule a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séances qu'elle a acceptées.

Délégués en exercice : 27 / Nombre de présents : 14 / Nombre de votants : 15

Le procès-verbal de la séance du 23 Juin 2021 a été affiché au secrétariat du SISTO conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 26 mai 2021
2. Désignation des délégués d'Erdre en Anjou au Bureau du SISTO, à la commission communication, prévention nouvelles filières et à la commission finances, grilles tarifaires
3. Adhésion au SICTOM Loir et Sarthe
4. Etat de l'inventaire
5. Questions et Informations Diverses

1 - Approbation du compte rendu du 24 mars 2021 : VOTE : 14 voix POUR,

Préambule

Comme le prévoit la délibération n° 26 du 23/09/2020 portant « Délégations de pouvoir de l'organe délibérant au président », lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le président rendra compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Il est présenté ci-après le tableau récapitulatif des opérations effectuées depuis le dernier comité syndical :

Décisions du Président :

N° de l'acte	Date de l'acte	Objet	Fournisseur	Prix € HT
BDC47 -D6276-1	28-mai	MOVANO - Remplacement Pneus Avt + Clignotant Rétro	CAILLIERE	386,34 €
BDC48 -Offre 215583/1	28-mai	Engrenage	ASTECH	304,74 €
BDC49 -	01-juin	Reprise des bacs cassés	GEVALYS	
BDC50 -	09-juin	Aquarium / terrarium + Scotch surfaces rugueuses + Balai ramasse feuilles (plastique)	BRICOMARCHE	99,20 €

2 -DELIB 2021-14 : **Désignation des délégués d'Erdre en Anjou au Bureau du SISTO, à la commission communication, prévention nouvelles filières et à la commission finances, grilles tarifaires**

Monsieur le Président rappelle que lors des séances d'installation du 6 juillet et du 23 septembre 2020, le Comité Syndical avait désigné des délégués de la commune d'Erdre en Anjou au sein du bureau et de diverses commissions.

Le 17 septembre 2020, le tribunal administratif de Nantes a prononcé l'annulation des élections municipales d'Erdre-en-Anjou.

A la suite des nouvelles élections de la commune d'Erdre en Anjou le 11 avril 2021, il est nécessaire de procéder à la désignation des nouveaux membres du bureau et des commissions « communication, prévention et nouvelles filières » et « finances et grilles tarifaires ».

Il convient de procéder aux élections suivantes :

- Bureau : 1 siège
- Commission communication, prévention et nouvelles filières : 1 siège
- Commission finances et grilles tarifaires : 1 siège

Monsieur le Président propose à l'assemblée de procéder aux nominations des délégués de la commune d'Erdre en Anjou au sein des diverses organes par un vote à main levée. Le vote à main levée est accepté à l'unanimité.

Se présentent :

- 1 membre du bureau : M. ROINARD Laurent
- 1 membre de la commission communication, prévention et nouvelles filières : M. JOUBERT Sébastien
- 1 membre de la commission finances et grilles tarifaires : M. ROINARD Laurent

Il est procédé aux VOTES qui obtiennent l'unanimité.

DEBAT :

Présentation des 2 délégués de la commune d'Erdre en Anjou

M. Laurent ROINARD est adjoint à la voirie et au réseau, c'est son 2^{ème} mandat en tant qu'élu.

M. Sébastien JOUBERT est conseiller, délégué aux espaces verts et Eco pâturages.

3 -DELIB 2021-15 : Adhésion au SICTOM Loir et Sarthe

Monsieur le Président rappelle, lors d'une réunion en Préfecture le 5 février dernier en présence de tous les Présidents de Communautés de Communes et syndicats concernés, la volonté politique de création d'un grand syndicat à l'échelle de CCVHA, CCALS et CCLA a été actée et la procédure d'adhésion énoncée à l'article L.5711-4 du CGCT a été retenue.

Anjou Bleu Communauté a, de son côté, fait le choix de reprendre la compétence gestion des déchets ménagers pour l'ensemble de son territoire au 1^{er} janvier 2022 (délibération du 27/10/2020).

Les dispositions de l'article L.5711-4 du CGCT prévoient, qu'en matière de déchets notamment, un syndicat mixte peut adhérer à un autre syndicat mixte pour la totalité de ses compétences (et de son territoire), l'adhésion entraînant son absorption par le syndicat auquel il adhère. L'adhésion peut également être combinée avec des modifications statutaires qui autorisent le retrait de membres du syndicat issu de l'adhésion.

La procédure consiste donc en une adhésion du SISTO, du SYCTOM Loire Béconnais et du SMITOM Sud Saumurois au SICTOM Loir et Sarthe au 1^{er} janvier 2022 avec modifications statutaires prévoyant, outre le changement de nom, de représentation, de siège social, etc., le retrait d'Anjou Bleu Communauté et Saumur Val de Loire au 2 janvier 2022.

Il est donc proposé au comité syndical de délibérer pour solliciter, sur le fondement de l'article L.5711-4 du CGCT l'adhésion du SISTO au SICTOM Loir et Sarthe au 1^{er} janvier 2022 pour la totalité de ses compétences, sous réserve de modifications statutaires prévoyant le retrait d'Anjou Bleu Communauté

DEBAT :

Pour les agents du SISTO, 7 agents ont souhaité aller vers Anjou Bleu Communauté, et 2 autres agents n'ont pas trouvé de poste adéquat.

M. ROCHEPEAU arrive en cours de séance

La décision d'ABC de ne pas rester dans le grand syndicat, a pu être un peu influencée par l'expérience du nouveau syndicat d'eau.

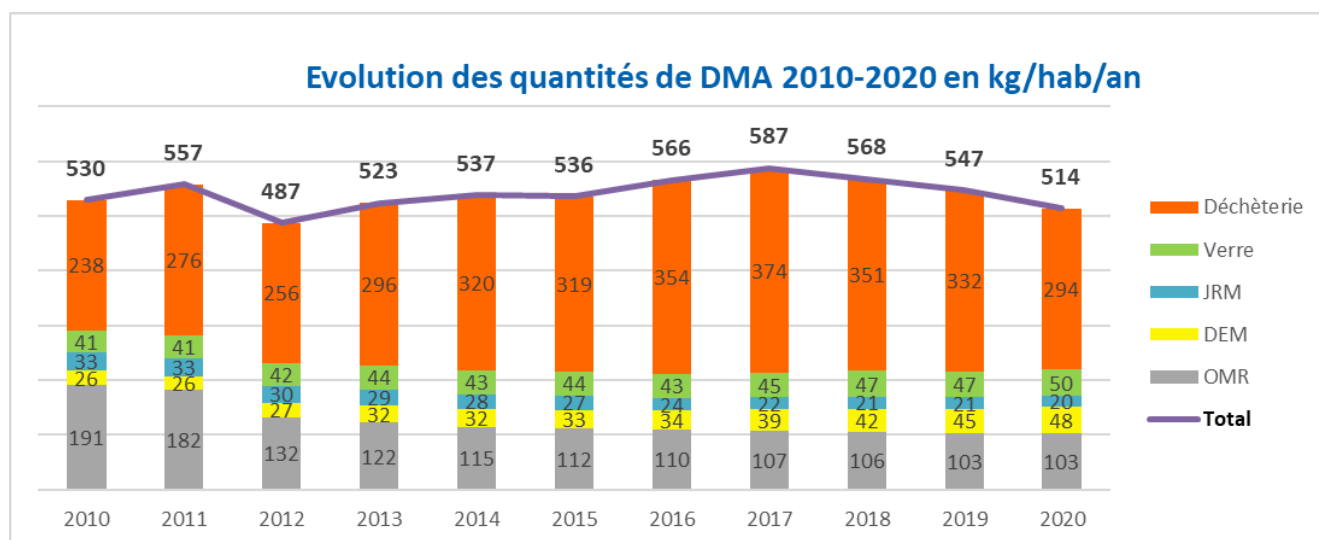
La procédure d'adhésion qui a été retenue est la plus simple et la plus rapide à mettre en place.

Objectif du PLPDMA	Données 2010	Données 2020	Résultats obtenus
Stabiliser la production de DMA en kg/hab en 2020 par rapport à 2010	529,57 kg/hab de DMA	514,22 kg/hab de DMA	- 2,9 % de DMA en kg/hab
Réduire de 30 % les quantités de déchets admis en installation de stockage en 2020 par rapport à 2010	9978 T de déchets enfouis	3074 T de déchets enfouis	- 69,19 % de déchets enfouis
Attendre 55 % de déchets faisant l'objet d'une valorisation matière	Taux de valorisation matière 42,54 %	Taux de valorisation matière 59,63 %	59,63 %

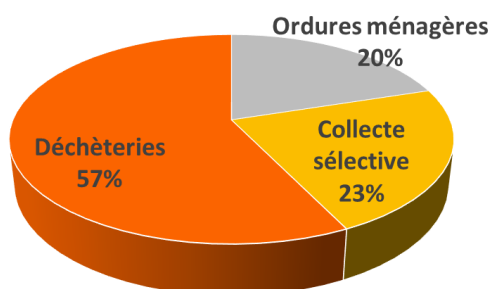
DEBAT :

Existera-t-il un programme similaire dans les futures structures ?

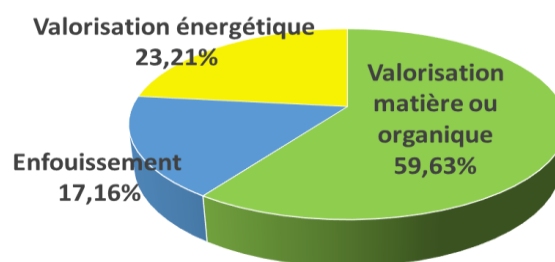
Oui probablement, ce sera à chaque structure d'en décider. Les programmes locaux de prévention permettent d'anticiper les nouvelles réglementations et taxes.



Répartition des déchets collectés



Répartition des modes de traitement des déchets



Les 3 objectifs fixés par le SISTO, en cohérence avec les objectifs nationaux en matière de prévention des déchets, ont été atteints. Pour cela, différentes actions phares ont été déployées par le SISTO, parmi lesquelles :

- La distribution de composteurs (depuis 2006) :
 - o 2 625 composteurs individuels ont été distribués, dont 2 194 toujours en fonctionnement (soit 14,5% des foyers équipés)
 - o 43 établissements équipés (écoles, maisons de retraite, cantines, habitats collectifs, ...)

- La subvention de gobelets réutilisables pour les associations (depuis 2010) :
 - o 26 subventions réalisées, 28 250 gobelets commandés, 5 970 € accordés
- La mise à disposition de broyeurs de végétaux (depuis 2018) :
 - o 2 broyeurs électriques : 108 réservations, 511 h de broyage et 330 m3 de végétaux broyés
 - o 1 broyeur thermique : 50 réservations, 93 h de broyage et 110 m3 de végétaux broyés
- La subvention à la location de couches lavables (depuis 2019) :
 - o 7 subventions réalisées, 246 € accordés

DEBAT :

Dans le futur, il faudrait retravailler sur la facturation du service. Il sera peut-être intéressant de prendre en compte le nombre de passage en déchèterie qui aujourd'hui ne sont pas limités dans les déchèteries du SISTO. Le graphique montrant la répartition du tonnage de déchets collectés par flux (Ordures ménagères, collecte sélective et déchèteries) est intéressant pour expliquer aux usagers que la redevance ne concerne pas uniquement les ordures ménagères, bien au contraire.

Il serait intéressant de faire l'évolution de la mise en place des différentes filières sur les déchèteries de 2010 à 2021 : ce sont 7 filières supplémentaires qui ont été mises en place (Mobilier, Réemploi, 2 catégories supplémentaires dans les déchets dangereux, Gravats (2 catégories supplémentaires) et les Huisseries.

La collecte des textiles est en difficulté, car la qualité des tissus se dégrade et l'entreprise de collecte rencontrent des difficultés de recrutement sur la collecte et le transport de la matière.

Il peut arriver que certaines bornes Textiles sur le SISTO débordent. Une collecte est effectuée en interne d'ailleurs une benne de 20 m³ va être envoyée au collecteur (Le Relais) cette semaine.

Les autres organismes de cette filière sont : Eco-textile – APIVET, mais ils rencontrent les mêmes difficultés.

Remplacement des dômes rouillés :

Test réalisés le 2 juin 2021 sur 2 conteneurs de Segré. Test concluant avec la brosse Bristle Blaster.



La procédure proposée est la suivante :

- Signalisation du chantier
- Démontage des opercules et préhensions Kinshofer
- Traitement des zones abîmées avec la brosse Bristle Blaster
- Ponçage
- Application d'une couche de primaire anticorrosion
- Application d'une seconde couche de primaire
- Egrenage
- Application d'une couche de peinture de finition
- Séchage 48h

Résultat final :



Un accord a été donné pour la reprise de peinture sur tous les dômes concernés sous réserve de :

- Formation du personnel à l'utilisation de la brosse
- Tests systématiques de tenue de la peinture actuelle
- Démontage des opercules et préhensions
- Protection du chantier avec barnums
- Accessibilité de tous les conteneurs le week-end
- Fourniture, mise en place et retrait des barrières de protection pour empêcher l'accès aux conteneurs le temps du séchage

DEBAT :

130 dômes sont dégradés et à refaire.

Le projet est en attente d'une réponse de l'entreprise ASTECH car il faut sécuriser les chantiers pendant les 48H de séchage, il faut trouver des barrières assez hautes.

1 dôme neuf environ vaut 2 000 € alors que la reprise de peinture vaut 350€.

Revoir si les communes peuvent mettre à disposition un terrain pour faire cette opération sur place.

Les communes concernées seront averties des dates d'indisponibilité des conteneurs dès que le planning d'intervention sera établi, une affiche d'information sera apposée sur les PAV.

Stage Léo PELUAU : enquête sur les pratiques de gestion des biodéchets :

Point sur l'avancement de l'enquête « gestion des biodéchets » : 350 enquêtes reçues sur les 378 minimum. Il reste 3 semaines d'enquête.

Collecte des pneus

550 pneus collectés

161 usagers (136 usagers d'ABC et 25 usagers de CCVHA)

Zone de Réemploi :

Une soixantaine d'usagers accueillis sur les 2 matinées (30 à Ste Gemmes d'Andigné et 29 au Lion d'Angers)
Types de matériaux : palettes, cagettes ; pots de fleurs en plastiques ; roues de bacs OM ; dalles, faïences, carrelage, ardoises, briques...

Commentaires des usagers : initiative appréciée, souhait de voir l'opération se renouveler, dommage que la récupération ne soit pas possible tout au long de l'année.

Horaires canicule :

Il est proposé les horaires suivants pour les déchèteries en cas de déclenchement de l'alerte orange « canicule » par Météo France :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Ste Gemmes d'Andigné	8h00 – 13h00	<i>fermé</i>	8h00 – 13h00	8h00 – 13h00	8h00 – 13h00	8h00 – 13h00
Le Lion d'Angers	8h00 – 13h00	<i>fermé</i>	8h00 – 13h00	8h00 – 13h00	8h00 – 13h00	8h00 – 13h00
Chazé sur Argos	8h00 – 13h00	<i>fermé</i>	8h00 – 13h00	<i>fermé</i>	<i>fermé</i>	8h00 – 13h00


DEBAT :

Une adaptation pourrait être effectuée à l'avenir, si le problème devenait plus récurrent.

Prochaines Réunions :

Bureau	Mercredi 13 octobre 2021	18h00
Comité Syndical	Mercredi 27 octobre 2021	20h30

 Fin de la réunion 21H50
 La Secrétaire



ANNEXE 1



Certificat Administratif - Sortie de l'actif

4 rue de la Roirie
49500 SEGRE EN ANJOU BLEU
Courriel : contact @sisto.fr
Tél. 02 41 92 52 72

Je soussigné Daniel BROSSIER, Président du SISTO certifie que les 'articles référencés ci-dessous sont des biens obsolètes et doivent être sortis de l'actif à compter du 31 décembre 2021 :

Sortie totale

N° Inventaire (Désignation/Année/n° Inv/Programme)	OBJET	Valeur du bien HT	Montant Amorti	Valeur Nette Comptable	N° Compte
ETUDE 2017-181-024	Etude Optimisation des déchèteries	7 000,00 €	7 000,00 €	0,00 €	2031
ETUDE 2017-182-024	Etude Prestation Régie	7 337,50 €	7 337,50 €	0,00 €	2031
LOG 2009-92-015	Logiciels (Cyrille + portable)	587,88 €	587,88 €	0,00 €	2051
LOG 2010-109-015	Logiciel Irène	281,34 €	281,34 €	0,00 €	2051
LOG 2013-158-015	Logiciel Pack office 2010 (poste Hélène) + Logiciel Bitdefender (Ts les postes)	559,15 €	559,15 €	0,00 €	2051
BAT 2002-23-012	Bardage fenêtre + pose porte	2 403,96 €	2 403,96 €	0,00 €	21318
BAT 2003-012	Rampe d'accès au bâtiment	684,11 €	684,11 €	0,00 €	21318
BAT 2003-26-012	Réalisation Porte s/bâtiment + Poteau	1 070,42 €	1 070,42 €	0,00 €	21318
BAT 2006-012	Pose tôle dans bâtiment Anc/Usine	1 847,48 €	1 847,48 €	0,00 €	21318
DECHET 2009-93-022	Bardage + portail pour D3E SGA	3 136,15 €	3 136,15 €	0,00 €	2135
DECHET 2009-93-022	Création plateforme béton D3E SGA	1 536,63 €	1 536,63 €	0,00 €	2135
DECHET 2009-93-022	Rebouchage fosse compactage D3E SGA	1 434,76 €	1 434,76 €	0,00 €	2135
DECHET 2009-94-022	Panneau signalétique D3E	714,47 €	714,47 €	0,00 €	2135
DECHET 2009-96-022	2 Containers maritimes d'occasion + Cadenas	1 433,41 €	1 433,41 €	0,00 €	2135
TRAV 2018-202-012	DESAMIANTAGE- DECONSTRUCTION QUAI TRANSFERT	65 615,30 €	65 615,30 €	0,00 €	2135
DECHET 2007-41-018	Indicateur de pesée Pont bascule	3 664,42 €	3 664,42 €	0,00 €	21738
DECHET 2007-71-018	Installation matériel sanitaire	1 003,66 €	1 003,66 €	0,00 €	21738
DECHET 2007-72-018	Pose porte après sinistre	1 172,08 €	1 172,08 €	0,00 €	21738

DECHET 2009-94-022	Panneau signalétique D3E	357,24 €	357,24 €	0,00 €	21745
DECHET 2009-95-022	Evacuation déblais Lion Angers D3E	365,98 €	365,98 €	0,00 €	21745
DECHET 2009-95-022	Travaux voirie Lion Angers, Chazé D3E	10 598,35 €	10 598,35 €	0,00 €	21745
DECHET 2009-98-022	Rampe accès container D3E	706,91 €	706,91 €	0,00 €	21745
DECHET 2010-105-022	Container maritime p/D3E	1 913,60 €	1 913,60 €	0,00 €	21745
DECHET 2010-114-018	1 Container maritime p/réemploi	1 718,65 €	1 718,65 €	0,00 €	21745
DECHET 2009-96-022	2 Containers maritimes d'occasion	1 315,60 €	1 315,60 €	0,00 €	21758
DECHET 2009-96-022	Cadenas p/container maritime	235,61 €	235,61 €	0,00 €	21758
DECHET 2009-97-018	Balises souples	277,47 €	277,47 €	0,00 €	21758
DECHET 2010-115-018	Cadenas p/container maritime	269,70 €	269,70 €	0,00 €	21758
MAT052-053-055	BUNGALOW+CONTENEURS DECHET	6 034,08 €	6 034,08 €	0,00 €	21788
MAT 2018-195-018	ENREGISTREUR VIDEOPROTECTION - - DAHUA 4T°	1 790,00 €	1 790,00 €	0,00 €	2181
DECHET 2013-153-019	1 Container maritime p/D3E	1 734,20 €	1 734,20 €	0,00 €	2182
MAT 2009-101-015	1 Vidéo projecteur	543,13 €	543,13 €	0,00 €	2183
MAT 2009-92-015	PC Bureau Cyrille + Portable + Imprimante Sarah	2 425,44 €	2 425,44 €	0,00 €	2183
MAT 2010-107-015	Téléphone PTI	657,80 €	657,80 €	0,00 €	2183
MAT 2010-109-015	Ordinateur Irène	784,54 €	784,54 €	0,00 €	2183
MAT 2011-136-015	Pc Bureau Benoit + Portable2	1 648,24 €	1 648,24 €	0,00 €	2183
MAT 2013-158-015	Ordinateur (Poste Hélène)	858,94 €	858,94 €	0,00 €	2183
MAT 2013-162-015	1 PC + Disque dur + logiciel	1 847,00 €	1 847,00 €	0,00 €	2183
MAT 2014-169-015	2 PC Emilie Audrey	1 638,00 €	1 638,00 €	0,00 €	2183
MAT 2015-173-015	2 PC (Céline Sarah)	1 845,85 €	1 845,85 €	0,00 €	2183
MAT 2000-15-013	650 Containers Point Tri campagne	60 042,79 €	60 042,79 €	0,00 €	2188
MAT 2006-58-017	Vitrine + poubelles D.V.	1 118,98 €	1 118,98 €	0,00 €	2188
MAT 2008-80-015	Micro-ondes	101,99 €	101,99 €	0,00 €	2188
TOTALE		202 312,81 €	202 312,81 €	0,00 €	

Sortie partielle

N° Inventaire	Objet	Valeur du bien HT	Montant Amorti	Valeur Nette Comptable	N° Compte
DECHET 2005-41-018	Pont bascule Déchet L.Angers	46 056,91 €	15 340,33 €	30 716,58 €	21738
DECHET 2008-76-017	Fourniture de crémaillères DSGA + DCA	5 001,67 €	5 001,67 €	0,00 €	2188
TOTALE		51 058,58 €	20 342,00 €	30 716,58 €	